



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 24 - Juillet-Août 2016



TRAVAUX
Une ville en mouvement !... p 4-5

INFOS PRATIQUES

Horaires d'été de la mairie.

Du 4 juillet au 27 août, les guichets seront ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h. De plus, en raison de la fête communale de juillet, les services municipaux (sauf ALSH et périscolaires) seront fermés le lundi 25 juillet.

Information aux parents pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) de septembre 2016.

Pour la rentrée, nous vous informons que la 1^{ère} séance des Nouvelles Activités Périscolaires se déroulera le vendredi 9 septembre. Ces activités restent gratuites. Nous vous invitons donc à prendre vos dispositions pour le vendredi 2 septembre.

Fin des commandes de composteur.

La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis nous informe de la fin des prises de commandes de composteur. Victime de leur succès, les stocks ont été écoulés rapidement. Nous vous tiendrons informé(e) d'une future opération intercommunale de valorisation du compostage.

Consultations des nourrissons.

L'Unité Territoriale de Prévention d'Action Sociale d'Avesnes-les-Aubert/Solesmes nous informe du calendrier du 2^{ème} semestre 2016 des consultations de nourrissons. Celles-ci se dérouleront sur rendez-vous les après-midis des :

- Mardi 5 juillet
- Mardi 2 et vendredi 19 août
- Mardi 6 et vendredi 16 septembre
- Mardi 4 et vendredi 21 octobre
- Vendredi 18 novembre
- Mardi 6 et vendredi 16 décembre

Pensez à vous munir du carnet de santé de l'enfant lors du rendez-vous.

Contact : UTPAS - 59 rue Paul Vaillant-Couturier à Avesnes-les-Aubert - ☎03.59.73.36.50.

Âge et chaleur : attention !

Comme nous le rappelons chaque année, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables lors des jours de grande chaleur. Quelques conseils peuvent les aider à supporter cette période estivale.

- **Rafrâchir le domicile** : Empêcher le soleil de pénétrer : fermer volets, rideaux et fenêtres dès que le soleil apparaît, aérer en ouvrant tout en grand le soir, la nuit et le matin. Les ventilateurs restent utiles et pratiques. Éviter d'utiliser des appareils qui produisent de la chaleur, comme le four par exemple. S'organiser pour passer tous les jours au moins 2 à 3 heures dans un lieu frais.

- **Se rafraîchir** : boire au minimum 8 verres par jour, multiplier les douches ou les bains frais ou appliquer un gant de toilette humide sur le visage, le cou, les épaules, les jambes, les chevilles... Un bain de pieds dans de l'eau fraîche est également très efficace, la sensation de soif tend à diminuer avec l'âge. Il faut donc boire régulièrement, même sans soif. L'alcool est à éviter. Privilégier les boissons fraîches, mais pas glacées. Enfin, même s'il fait chaud et que l'appétit diminue, il faut continuer à manger.

Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place au CAPAHD. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.



Opération « Tranquillité Vacances ».

Inscrivez-vous à l'opération "Tranquillité Vacances" auprès de la gendarmerie nationale pour faire surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez.

Durant votre absence, à votre demande, la gendarmerie nationale assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet www.interieur.gouv.fr

Bulletin mensuel
d'informations municipales
3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre 16
Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : 03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33

Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Installation de la vidéo-tranquillité : la sécurité avant tout

Lors du Conseil municipal du 17 juin dernier, les élus ont adopté, à l'unanimité, le principe d'installation de la vidéo-tranquillité derrière le centre de tri postal et la mairie. Explications.

Comme a pu le dire le Maire Alexandre Basquin, « la vidéo-tranquillité, ce n'est pas mon dada ! », mais ajoutant « qu'il faut parfois s'éloigner des seuls dogmes pour se concentrer sur la réalité et le pragmatisme ». En effet, la tranquillité publique et la sécurité de tous, c'est précieux. C'est pourquoi, la question de la vidéo-tranquillité s'est posée notamment sur les sites à l'arrière du centre de tri postal et dans la cour de la mairie (avec l'accueil périscolaire, l'école maternelle, le restaurant scolaire, la bibliothèque, les futurs Relais d'Assistants Maternelles et multi-accueil, c'est un « îlot petite-enfance » qu'il nous faut préserver), deux lieux où les dégradations sont pérnantes et les risques importants.

Cette question a été étudiée finement et en lien étroit avec les services de la gendarmerie nationale.

Depuis plusieurs mois maintenant, des dégradations ont cours avec parfois la volonté de personnes particulièrement mal intentionnées de s'introduire dans les bâtiments communaux.

Plus grave, certaines d'entre elles ont été aperçues sur les toits des bâtiments avec les conséquences dramatiques engendrées en cas d'accident.

Pour protéger les bâtiments mais aussi pour protéger ces mêmes personnes d'un drame regrettable, 11 caméras seront installées (sous réserve de l'avis favorable de la Préfecture).



L'objectif est donc multiple : répondre à une problématique, sécuriser et protéger les bâtiments, et enfin permettre à chacun, et notamment les plus jeunes, de continuer de se retrouver en ces lieux, en toute sécurité et en toute sérénité.

En effet, loin de blâmer les plus jeunes d'entre nous, ou de punir l'ensemble des Avesnois au regard des agissements de quelques-uns, cette installation pourra permettre de continuer pour certains à vivre leur jeunesse, pour d'autres à se retrouver dans un cadre serein et calme.

Ces deux sites doivent, comme sur tout le territoire, rester des lieux de vies agréables.

Rappelons encore que les bâtiments communaux sont le patrimoine de tous les Avesnois et que les réparations des dégradations ont souvent un coût non négligeable.

Notons enfin que la vidéo-tranquillité respecte un cadre très strict et fortement réglementé. La liberté de chacun est d'ailleurs respectée via une charte éthique avalisée par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Aujourd'hui, le dossier a été transmis en Préfecture afin d'avoir l'avis des services préfectoraux et l'arrêté qui autorise notre commune à installer ce dispositif.

(NB : vous pourrez consulter les éléments techniques et la délibération sur le document annexe qui reprend l'ordre du jour du dernier conseil municipal)

Des partenariats étroits

La vidéo-tranquillité et la prise d'arrêtés municipaux (pour réglementer le démarchage à domicile et interdire la consommation d'alcool pour les mineurs sur la voie publique par exemple) ne doivent pas se substituer à la présence humaine et à la prévention.

C'est ainsi que la municipalité engage des partenariats forts avec les services de la gendarmerie nationale, de prévention-jeunesse d'ACTION, de l'Éducation Nationale, de l'UTPAS, de la Mission Locale, ... afin de fédérer les énergies et répondre au mieux aux attentes de nos habitants.

Nous remercions nos partenaires pour leur écoute et leur engagement.

Notre ville est une charmante et belle communauté de vie. Si chacun respecte autrui, l'intérêt général et les biens publics, tout le monde y gagnera.

TRAVAUX

Une ville en mouvement !

Tour d'horizon non exhaustif des chantiers sur notre commune. Autant de travaux si nécessaires pour le cadre de vie et le bien-être des Avesnoises et des Avesnois.

Extension de l'accueil périscolaire

Les travaux d'extension de l'accueil périscolaire « L'Île aux Enfants » sont en cours et avancent à grand pas. La salle qui jouxte l'accueil actuel, vide jusqu'à présent, est en pleine évolution. Les ouvertures sont faites, l'électricité est installée, les placos et enduits sont en cours de réalisation...

Ces travaux sont effectués quasi-exclusivement par les services techniques municipaux. D'un montant d'environ 35 000 € Hors Taxe, financés à 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales, ils permettront d'accueillir plus d'enfants dans un espace toujours plus adapté, répondant ainsi à la demande légitime de nombreux parents.



Réfection des WC de l'école Joliot-Curie

Dans un état de vétusté particulièrement avancé, les toilettes de l'école primaire n'étaient plus en mesure d'accueillir dignement nos enfants. Il était ainsi urgent d'agir. Aujourd'hui, les toilettes des garçons sont pratiquement terminés : les nouvelles cuvettes et urinoirs sont installés, les faïenceries posées. Le sol souple sera posé prochainement.



Les travaux ont débuté dans les toilettes des filles. A noter que les lieux répondront aux normes d'accessibilité. D'un montant d'environ 50 000 € HT, la municipalité perçoit 25 000 € au titre de la réserve parlementaire du Sénateur du Nord Éric Bocquet, et 15 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, soit 80 % de subventions. L'objectif est que ces travaux soient terminés début septembre pour accueillir avec dignité nos élèves dès la rentrée.

Aménagement d'une salle de classe à l'école Joliot-Curie

Les services techniques de la ville, accompagnés de ceux de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, ont aménagé une salle de classe au rez de chaussée de l'école (sol souple, peinture, installation d'une ouverture électrique,...). Le bureau de Madame la Directrice a été transféré dans la salle juste à côté afin de faciliter le fonctionnement.

Ainsi, cette salle, qui est un plus indéniable, pourra accueillir des enfants en situation de handicap, notamment moteur, car comme l'exprime Monsieur le Maire : « chaque habitant, chaque enfant, quelque soit son handicap ou sa différence, doit pouvoir compter pour un ».



Salle des fêtes : des travaux urgents

De gros problèmes de remontée des eaux ont nécessité une intervention immédiate.



Eau et assainissement : le chantier rue Sadi Carnot avance



La première tranche des travaux de réfection du réseau d'eau rue Sadi Carnot est terminée.

La deuxième tranche qui relie le pont des imbéciles à l'angle de la rue Gabriel Péri a commencé.

Rappelons que Noréade y investit 350 000 euros.

Résorption des friches

Les anciennes habitations, en état avancé de dégradation, l'une rue Louise Michel, l'autre à côté des Services Techniques municipaux ont été démolies.

De plus, l'Etablissement Public Foncier est devenu propriétaire du site France Menuiserie Confort, rue Sadi Carnot. Le site a d'ailleurs été mis en sécurité. Une réflexion sur son devenir est en cours.

La résorption des friches de notre commune est un travail de longue haleine mais si nécessaire et impérieux pour améliorer le cadre de vie de nos habitants.



RÉTROSPECTIVE

Retour en images

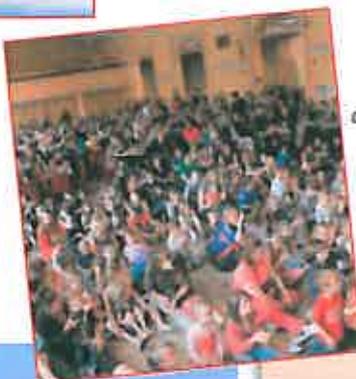


Lors de la fête des mères, les mamans ont pu apprécier les prestations de la chorale de l'école maternelle, avant de recevoir leur cadeau. Ce sont plus de 990 présents qui ont été offerts.



La municipalité et les anciens combattants ont commémoré l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. (Cette photographie a été aimablement transmise par M. César Herbin. Nous le remercions.)

47 avesnois ont profité d'une belle journée dans la Somme lors du voyage des aînés organisé par la municipalité le 26 mai dernier. Ils ont visité l'Historial de la Grande Guerre et apprécié le déjeuner-spectacle au P'tit Ballar de Nestlé.



Plusieurs animations ont été organisées par la municipalité à l'occasion de la Fête de la Musique et notamment le spectacle « La Reine des Neiges » et la disco spéciale enfant qui a ravi les plus jeunes.



Le 5 juin, les Randonneurs Avesnois ont organisé leur deuxième interclubs. Vingt et un clubs de marche du Cambrésis, du Valenciennois et de l'Avesnois avaient répondu à l'invitation ainsi que des marcheurs occasionnels. C'est ainsi que 235 personnes ont pu sillonner les rues, ruelles et chemins de Rieux et d'Avesnes. Pour clôturer cette manifestation conviviale, un sandwich et une boisson ont été offerts à chaque participant. Des coupes ont été remises aux six clubs les plus représentés. Le Président, Marcel Bécart, a remercié tous les participants et leur a donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Le 23 mai dernier, 51 volontaires ont participé au don du sang organisé par l'EFS et la municipalité. La prochaine collecte se déroulera le lundi 18 juillet de 15h à 19h à la salle des fêtes.



Vif succès pour les élèves de Cultur'Danse à l'occasion du gala sur le thème « Paris ».

Les enfants ont chanté l'amour à l'occasion du concert de la chorale de l'école Joliot-Curie qui s'est déroulé le 27 mai dernier. Beaucoup de joie et d'émotion ressenties ce soir-là.



Collège Paul Langevin

Nous avons présenté les deux projets des collégiens dans les éditions précédentes. Le 16 juin dernier, les élèves de 4^{ème} ont présenté leur travail en partenariat avec Décathlon Cambrai afin de « réduire l'empreinte environnementale du magasin ». Ils ont ainsi obtenu le prix de la meilleure présentation. Dans le cadre du projet « Mini-entreprise », la classe de 3^{ème} B a présenté « Set'minute ». Le jury a salué le travail effectué sur les ventes et sur la communication réalisée. Notons également que huit élèves de 3^{ème} du club histoire du collège sont arrivés 4^{èmes} au concours national de la Résistance. Nous pouvons saluer le travail des collégiens, aidés de leurs professeurs.



Des champions du monde dans les rangs du Baby-Foot Avesnois !

En mai dernier, quatre sociétaires du Baby-Foot Avesnois sont devenus champions du monde lors de la coupe du monde « World Series by Bonzini » qui s'est déroulée au Palais des Sports de Saint-Quentin.



Cette coupe du monde qui s'est tenue sur quatre jours, et considérée comme « la plus belle compétition de football de table » par la presse spécialisée, a réuni plus de 1 500 concurrents dans 17 catégories. Plus de 20 nationalités y étaient représentées.

Parmi les représentants du Baby-Foot Avesnois présents lors de cette compétition, quatre d'entre eux se sont particulièrement distingués puisqu'ils sont devenus champions du monde en double : Jean-Michel Naelten et Thierry Delannoy (qui a été également sacré vice-champion du monde en simple) dans la catégorie « Semi-pro Vétéran » ; et les frères Jérémy et Dylan Bricout dans la catégorie « Espoirs ».

Nous les félicitons pleinement, eux qui se sont confrontés aux plus grands avec beaucoup d'énergie et de volonté.

Le club du Baby-Foot Avesnois qui compte 35 licenciés (en compétition et en loisirs) et qui n'a que 2 ans d'existence, possède déjà un beau palmarès et est pleinement reconnu dans la discipline. Le club s'est notamment classé 7^{ème} de la Ligue 2 et est arrivé en 1/8^{ème} de finale de la Coupe de France des clubs. Il est aujourd'hui classé 26^{ème} club français au sein de la Fédération Française de Football de Table (il était classé 40^{ème} lors de la saison 2014-2015).



A noter que le club est ouvert à tous, des débutants aux plus aguerris.

Aujourd'hui, notre commune comme le Cambrésis ont été dignement représentés lors de cette coupe du monde. Et quelle fierté de voir couronnés quatre membres du club !

Nous les félicitons encore, comme nous félicitons tous les adhérents et les responsables pour leur engagement.

Espérons que d'autres belles victoires se profilent à l'horizon...

(Pour tout renseignement : contacter Frédéric Leducq, Président du Baby-Foot Avesnois au 06.52.79.17.48.)

Les rendez-vous des godillots avesnois

Ils vous attendent le 15 septembre pour la reprise des cours de yoga à la salle des fêtes à 18h45.

Après la journée de pêche au Val de Riot de Caudry du 3 juillet, ils organisent une « marche au Tréport » le 25 septembre prochain.

Ils vous proposent également un repas animé par Jean-Claude Lahaye et Gianni Moretti à la salle des fêtes le dimanche 9 octobre à 12h.

Au menu : choucroute ou coq au vin. Venez nombreux !



Contact et information : M. Philippe Bacquet au 03.27.37.01.89

URBANISME - PLU

Une réunion publique pour présenter le PADD

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme communal, une réunion publique a eu lieu le 23 juin dernier à la salle des fêtes pour présenter le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui en est une étape importante.

Ce PADD fixe les grandes orientations générales en matière d'habitat, de développement économique, de cadre de vie, d'environnement, d'urbanisme, ... pour notre commune d'ici à 2030.

Les Avesnois présents ont pu exprimer leurs ressentis, leurs interrogations, leurs inquiétudes parfois ; autant de réflexions positives qui permettront d'amender le Plan Local d'Urbanisme.

AGENDA

Mercredi 13 juillet :

21h - RETRAITE AUX FLAMBEAUX. Rendez-vous sur la Place Jean Moulin - face à la mairie. Arrivée au Stade Marcel Danjou pour le FEU D'ARTIFICE.

Judi 14 juillet :

5h - TRADITION AVESNOISE du RÉVEIL en FANFARE par l'Harmonie Batterie dans les rues avesnoises.

10h - FINALES du TOURNOI de TENNIS du Tennis Club Avesnois au stade Danjou.

16h30 - JEUX POPULAIRES sur la Place de la République.

Lundi 18 juillet :

DON DU SANG de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Vendredi 22 juillet : FÊTE COMMUNALE

BROCANTE BRADERIE NOCTURNES de 18h à minuit organisées par "Y s'ront toudis là" dans les rues Camélinat et Sadi Carnot. 1€ le mètre. Inscription au café le St Christophe au 03.27.79.03.24.

Samedi 23 juillet : FÊTE COMMUNALE

CONCOURS de PÉTANQUE organisé par les Pétanqueux. Dès 14h au stade Danjou - Ouvert à tous.

ATTRACTIONS FORAINES sur la Place de la République à 17h.

Dimanche 24 juillet : FÊTE COMMUNALE

RALLYE CYCLO et VTT d'Avesnes Cyclo Sport. Inscription dès 7h30 à la salle des fêtes.

CONCOURS de BILLON organisé par les Billoneux du 112. Dès 10h au café L'Étoile, 112 rue Sadi Carnot ☎ 03.27.37.00.07 - Ouvert à tous. De nombreux lots à gagner !

TIR à la CARABINE et au JAVELOT au café le St Christophe de 10h à 14h.

COURSE DE TROTTINETTES pour Garçons et Filles de 6 à 12 ans. Dès 16h face au café le St Christophe (rue Sadi Carnot). Inscription en Mairie, guichet n°1.

ATTRACTIONS FORAINES sur la Place de la République.

SOIRÉE DANSANTE à la salle des fêtes à 19h.

Lundi 25 et Mardi 26 juillet : FÊTE COMMUNALE

TIR A LA CARABINE et au JAVELOT au café le St Christophe de 10h à 18h. Rabattage le 26/07 de 18h à 19h.

ATTRACTIONS FORAINES sur la Place de la République.

Judi 28 juillet :

FÊTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET dès 19h à la salle des fêtes.

Vendredi 2 septembre :

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE NOTRE VILLE. Rendez-vous à 17h45 sur la Place de la République.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

ADJADJ Hugo, né le 07/05/2016 de Cédric ADJADJ & Pauline DURIEUX, 92 rue Karl Marx.

BATHÉLÉMY Inaya, née le 22/05/2016 de David BARTHÉLÉMY & Laëtitia OLIVEIRA, 50 rue Roger Salengro.

ILS SE SONT UNIS

Samedi 4 Juin :

☞DERCHE Fabrice & QUOIREZ Allison,

☞BUZON Jean-Jacques & GUÉGUEN Marie-Pierre.

Samedi 25 Juin :

☞FOURNIER Thomas & BAYARD Émeline,

☞DELSARTE Jean-Paul & BÉTRANCOURT Corinne.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

CAPREAU Veuve EQUETTE Julienne, 95 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

DESCHAMPS Roland, 85 ans, 120 Route Nationale.

SROKA Sophie, 82 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

CARPENTIER Jacques, 79 ans, 6 Cour de la Gare.

WASTERLAIN Gérald, 48 ans, 66 rue Sadi Carnot.